

FORMATION AUX TECHNIQUES DE PROTECTION ET D'INTERVENTION



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Etre capable de : s'approprier des techniques de protection et de défense en intervention sans se mettre en situation d'urgence

DUREE

14 heures / formation en une période de 2 journées consécutives

PERSONNES CONCERNEES

Tous les personnels chargés de l'accueil du public et tous les agents de de prévention, de sécurité, de surveillance et de gardiennage

EFFECTIF

10 personnes, avec un minimum requis de 4 personnes

METHODE

La méthodologie pédagogique est structurée de façon à permettre aux personnes formées d'acquérir les savoirs spécifiques nécessaires. Cette méthodologie est axée sur la mise en pratique des savoirs et savoir – faire au sein de petits groupes de travail sous la forme d'exercices de simulation

SANCTION

Attestation individuelle de formation

PROGRAMME

La sécurisation des lieux dans l'attente de l'intervention de services adaptés (le compte- rendu radio, le périmètre de sécurité)

Les techniques de défense en intervention (les principes généraux de défense, les attitudes de garde Les placements et déplacements, les dégagements L'interpellation d'un l'individu (suspecté d'avoir commis un délit ou un crime, les moyens de maîtrise d'un individu.

Les palpations de sécurité – les techniques de coercition

La surveillance dans les locaux d'un individu interpellé.

Exercices pratiques de mise en situations professionnelles.

Mise en place d'un thème professionnel faisant intervenir les agents en situation concrète Intervention des agents sous le contrôle de scrutateurs